

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2676 - MERCREDI 3 AOÛT 2016

AGRICULTURE

Les Emirats arabes unis intéressés à investir au Congo

Les terres congolaises intéressent les hommes d'affaires émiratis qui souhaitent y développer un grand projet agricole. Ils envisagent en effet d'investir quelque 77 millions de dollars, soit un peu plus de 38 milliards FCFA, dans la culture du riz, du soja, de la canne à sucre et du palmier à huile.

Lors d'un entretien avec le ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture et de l'élevage, Henri Djombo, le directeur général de Frontline Development Partners, société concernée par ce projet, a expliqué que dans une première phase, l'investissement sera de l'ordre de 9 millions de dollars.

Page 3



Le directeur de Frontline Development Partners expliquant le projet au ministre d'Etat Henri Djombo. Crédit photo Adiac

LOISIRS

Ouverture d'une foire culturelle à Brazzaville

Alors que la Foire multisectorielle érigée dans les jardins du Palais des congrès fermera ses portes le 9 août, le stade Félix Eboué situé à Poto-Poto abrite du 1^{er} au 15 août, la première foire culturelle dénommée « Holydays foire ».

Organisée par la Dynamique pour le renouveau en partenariat avec le ministère de la Culture et des arts, cette activité vise à promouvoir l'art congolais à travers des

expositions sur la sculpture, la poterie et la peinture.

Selon son initiateur, Younes Levy Ambvouli, la spécificité est que la « Holidays foire » englobe tout à la fois des aires de jeux pour enfants et adultes, mais aussi un espace permettant aux comédiens de s'exprimer, ainsi qu'à ceux qui exposent et vendent leurs produits.

Page 16

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Les opérateurs de la téléphonie mobile sommés d'améliorer leurs prestations

À quelques jours de la célébration, le 15 août, des festivités marquant le 56^e anniversaire de l'indépendance du Congo à Madingou, dans le département de la Bouenza, le ministre des Postes et télécommu-

nications, Léon Juste Ibombo a invité les opérateurs de la téléphonie mobile à améliorer la qualité de leur service pour éviter tout désagrément.

Cet appel fait suite à la mauvaise qualité des services fournis par ces sociétés de plus en plus objet de plaintes de la part des usagers. « Je vous enjoins, à compter de ce jour, à faire

en sorte que la couverture en télécommunication soit la meilleure possible dans le département de la Bouenza et sur l'ensemble du pays. Epargnons à nos populations tous les désagréments et préjudices éventuels dont elles sont l'objet du fait de la mauvaise qualité du réseau », a déclaré le ministre.

Page 2

JUSTICE

Deux magistrats interpellés pour complicité d'évasion de prisonniers



Audition d'Obengui Ngoka par le ministre devant le procureur de la République

Substituts généraux près la Cour d'appel de Brazzaville, Alphonse Soumbou et Obengui Ngoka sont tenus de répondre de l'évasion d'une dizaine de prisonniers de la Maison d'arrêt de Brazzaville. Sur instruction du ministre de la Justice, Pierre Mabiala, l'un des magistrats a été mis aux arrêts tandis

que son complice est activement recherché. « Tous les délinquants de tout acabit doivent être punis conformément à la loi et au nom du principe selon lequel nul n'est au-dessus de la loi et de la justice », a déclaré le procureur de la République, André Oko Gakala.

Page 5

EDITORIAL

Commerce

Page 16

ÉDITORIAL

Commerce

Très symbolique de la révolution qui se prépare au Congo - et donc très remarqué - a été l'appel en faveur de l'agriculture que Denis Sassou N'Gusso a lancé vendredi à ses ministres au terme d'un Conseil des ministres consacré pour l'essentiel à la mise en valeur des ressources pétrolières et gazières de notre pays. Notre quotidien ayant fortement relayé ce message nous ne reviendrons pas ici sur les problèmes de fond qu'il soulève et tout particulièrement le changement de mentalités qu'il provoquera dans une société qui tirait depuis des lustres sa prospérité de la seule exploitation des hydrocarbures.

Il nous paraît important, en revanche, de souligner que le message adressé indirectement au peuple congolais lors de ce conseil gouvernemental ne se concrétisera que si, dans le même temps où les exploitations agricoles se développent, un puissant mécanisme de conditionnement et d'acheminement des produits de la ferme vers les centres urbains se met en place. À quoi, en effet, servirait la multiplication des centres de production petits et grands sur toute l'étendue de notre territoire si les céréales, les fruits, les légumes et les agrumes, la viande, les poissons ne peuvent être vendus rapidement là où vivent les consommateurs ? Or, chacun est à même de le constater dans son environnement immédiat, nous en sommes aujourd'hui très loin, ce qui explique pourquoi l'économie congolaise a tant de mal à décoller.

Si la plus haute autorité de l'Etat a cru bon de lancer aujourd'hui cet appel à la mobilisation agricole c'est parce qu'au terme de quinze longues années de travaux titanesques le Congo s'est doté des infrastructures de communication qui permettent aux personnes et aux biens de circuler sans encombre du nord au sud et de l'est à l'ouest du territoire national. Impossible à concrétiser jusqu'à une date récente en raison de l'enclavement d'une bonne partie des départements, le développement agricole ne relève plus du mythe ou de l'utopie, mais de la réalité concrète. Le temps est donc venu d'en convaincre les Congolais eux-mêmes.

S'il est vrai que l'on ne change pas les mentalités d'un coup de baguette magique il l'est tout autant, sinon plus, que la perspective de vivre mieux est l'un des plus puissants ressorts du progrès économique. Nous en sommes à ce stade.

Les Dépêches de Brazzaville

FÊTE DU 15 AOÛT

Une meilleure couverture possible en télécommunication dans la Bouenza, ordonne Léon Juste Ibombo



Le ministre Léon Juste Ibombo échangeant avec les opérateurs de téléphonie mobile (photo adiac)

Le ministre des Postes et télécommunications, Léon Juste Ibombo, a échangé, le 2 juillet, avec les responsables des sociétés MTN, Airtel, Azur et Congo télécom. Objectif : leur enjoindre à améliorer le réseau pendant la période des festivités du 56^e anniversaire de l'indépendance du Congo, qui seront célébrées cette année à Madingou.

Conscient des mauvais services que ces opérateurs de téléphonie offrent aux populations ces trois dernières années, le ministre Léon Juste Ibombo voudrait anticiper, afin que ces défaillances persistantes ne soient pas observées pendant la fête du 15 Août.

« Je vous enjoins à compter de ce jour, à faire en sorte que la couverture en télécommunications soit la meilleure possible dans le département de la Bouenza, en particulier; et sur l'ensemble du territoire, en général. Epargnons à nos populations tous les désagréments et préjudices éventuels dont elles sont,

et pourraient être objet, du fait de la mauvaise qualité du réseau », a lancé le ministre, s'adressant aux responsables des sociétés de télécommunications.

En prenant ces dispositions, le souci du ministre des Postes et télécommunications est non seulement de permettre à la population congolaise de bien communiquer pendant cette période, mais également de permettre aux invités d'honneur de rester en contact permanent avec leurs familles. « Nous avons un cahier de charges, nous travaillons de bonne entente avec les autorités dans ce sens, donc des dispositions

sont prises pour assurer une qualité des services à la mesure du possible des opérateurs de téléphonie que nous sommes », a retourné le directeur général d'Airtel Congo, Gérard Lékossou.

Dans son adresse, le ministre des Postes et télécommunications a réitéré l'instruction donnée récemment à l'Agence de régulation des postes et communications électroniques (Arpce). Dans cette recommandation, Léon Juste Ibombo exigeait des sociétés de téléphonie mobile le respect des dispositions de la loi portant réglementation des communications électroniques ainsi que l'amélioration de leur qualité de service. « C'est une obligation de résultat à laquelle vous êtes tous tenus, et la qualité de l'offre de service est non négociable », a-t-il conclu.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions :

Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Directeur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Nancy France Loutou-

mba (chef de service) ; Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Édition du samedi : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Mauouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

CÉMAC

Des experts à Brazzaville pour lancer la réforme du système de gestion des finances publiques

Un atelier régional s'est ouvert mardi dans la capitale congolaise pour le lancement du Comité des praticiens en finances publiques. La mission de la nouvelle structure sera d'assister les Etats membres de l'espace Cémac dans l'étude, l'élaboration et la mise en œuvre permanente du cadre harmonisé des finances publiques.

Cette initiative régionale, selon Paul Tasong, commissaire de la Cémac, en charge des politiques économiques, monétaires et financières, est voulue par les hautes autorités de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac). « Elle consiste à des réformes d'harmonisation, de modernisation et de renforcement du système de gestion des finances publiques dans les Etats parties, conformément aux bonnes pratiques des normes internationales », a expliqué Paul Tasong.

Depuis 2011, l'espace Cémac s'est lancé vers une réforme



Une vue des participants /crédit Adiac

de seconde génération de ses finances publiques, avec l'adoption de six directives du nouveau cadre harmonisé des finances publiques. Le Gabon et le Cameroun ont déjà intégré le processus de mise en œuvre

des réformes, et d'autres pays sont sur la bonne voie.

« Le Congo est très attaché à ce cadre budgétaire communautaire et s'attèle actuellement à la finalisation de la transposition de ces directives dans

son corpus législatif et réglementaire », a indiqué le ministre congolais des Finances, du Budget et du Portefeuille public, ouvrant les travaux de l'atelier.

Sur le plan opérationnel, ajoute-

il, le Congo a initié depuis 2013 le chantier de la mise en place du budget de programme avec l'appui d'Afrifac centre, du pôle PNUD et de la Commission de la Cémac, a précisé le ministre congolais des Finances, du budget et du portefeuille public Calixte Nganongo.

« Une réforme budgétaire est une œuvre de longue haleine », a admis le ministre congolais des Finances. « Elle a pris une décennie dans certains pays développés et l'on peut même parler de défis à certains égards, c'est-à-dire de la formation et de la capacité technique à mettre en place des innovations dans le système de gestion des finances publiques », a-t-il dit.

Enfin, au nombre des défis que devra relever le Comité des praticiens en finances publiques, sont comptées l'action de favoriser l'accès aux expertises et l'assistance technique permanente à la communauté.

Fiacre Kombo

AGRICULTURE

L'entreprise Frontline development partners investira au Congo



Le directeur de Frontline Development Partners expliquant le projet au ministre d'Etat Henri Djombo. Crédit photo Adiac

Frontline Development Partners est une entreprise des Emirats arabes unis spécialisée dans l'agriculture. Son directeur général, Austine Sequeira qui a foulé le sol congolais a échangé avec le ministre d'Etat, en charge de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, Henri Djombo, ce 2 août à Brazzaville. Au cours de l'entrevue, le responsable de ladite entreprise a précisé que Frontline Development Partners investira à hauteur de 9 millions de dollars juste pour la première phase du projet puisqu'il y en aura trois chiffrés à environ 77 millions de dollars. Les filières concernées ne sont autres que le riz, le soja, la canne à sucre et le palmier à huile. L'entreprise a donc besoin des terres pour lancer leurs activités dans les six prochains mois.

Le ministre d'Etat, Henri Djombo, a rassuré les représentants de Frontline Development Partners. Il a notamment demandé aux spécialistes du ministère de cartographier les terres disponibles qui seront mises à la disposition de cette entreprise. Le travail visiblement ne saura tarder.

Rominique Nerplat Makaya

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les comités départementaux REED+ formés sur les nouveaux outils

Une session de formation des responsables locaux de la REED+ sur la Réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD+) et son Plan de préparation (R-PP) a débuté jeudi à Brazzaville. Elle précède la 4e Campagne nationale consacrée à la REED+, aux forêts et écosystèmes.

L'atelier de formation de deux jours qui s'achève ce vendredi, vise à amener les parties prenantes nationales à comprendre et à s'approprier le processus REDD+ pour leur prise en compte dans les actions de développement ; à outiller les responsables locaux qui iront à leurs tours former des acteurs de terrain.

Il s'agit selon la coordination nationale REED+, de conduire de façon participative les actions de sensibilisation programmées dans cette quatrième phase ; de renforcer le degré de participation et d'engagement des parties prenantes dans le processus REDD+ ; ainsi que de faciliter la compréhension et la maîtrise des outils stratégiques et techniques dudit processus. Une dizaine de fiches techniques notamment sur la REED+, le Carbone forestier, le bénéfice REED+, les



Les participants à l'atelier

conséquences du changement climatique, le R- programme Sangha Likouala. « C'est une sensibilisation dont le thème principal porte sur la gestion durable des forêts et du Carbone forestier », a indiqué jeudi Lynath Moussitou, assistante à la cellule communication REED+. Les acteurs du processus REED+ sont : le gouvernement congolais, la Banque mondiale et d'autres partenaires. Trois principaux canaux vont être utilisés dans le cadre de ce programme d'activités : les canaux traditionnels (les chefferies traditionnelles, les confessions religieuses, les leaders

d'opinion, les notables, les autorités morales...) ; les médias et des groupements associatifs ou institutionnels, les ONG, etc.

La campagne nationale sur la REDD+ et le R-PP ciblent principalement les hautes autorités et les hauts fonctionnaires de l'Etat ; les acteurs des parties prenantes à la REDD+ (secteur privé, société civile à travers CACO-REDD), y compris les populations locales et autochtones ; les organisations religieuses ; les milieux scolaires, universitaires, ainsi que les scouts...

F.K.

COMMUNIQUÉ

DANS LE CADRE DE LA RUPTURE ANNONCÉE PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE LORS DE SON DISCOURS D'INVESTITURE DU 16 AVRIL 2016, LA DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES INFORME TOUS LES CITOYENS QU'ELLE A LANCÉ DEPUIS LE 1^{er} JUILLET 2016, UNE CAMPAGNE DE VULGARISATION DE LA DÉCLARATION DES REVENUS.

À CET EFFET, LA DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES MET À LA DISPOSITION DES CITOYENS LA DÉCLARATION DES REVENUS ET UN GUIDE PERMETTANT LE REMPLISSAGE DE LADITE DÉCLARATION.

CES DOCUMENTS SONT DISPONIBLES DANS LE SITE WEB www.impôts-gouv.cg ET DANS TOUS LES SERVICES DES IMPÔTS.

« Déclarer ses revenus : c'est être un bon citoyen ; c'est contribuer au développement du Congo. »



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente**

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations** :
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



PARITÉ HOMME-FEMME

Vers la création d'un observatoire congolais pour l'égalité professionnelle

L'initiative résulte des recommandations du forum national de réflexion sur le leadership féminin en politique et dans la vie publique en République du Congo, organisé du 30 au 31 juillet à Brazzaville, par le ministère de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement.

Ces assises avaient pour objectif d'identifier les facteurs qui limitent l'accès des femmes dans les sphères de prise de décision en politique et dans la vie publique. Il s'agissait également, de constater les proportions des femmes aux côtés des hommes afin d'encourager les trois cents femmes participantes à s'engager dans la vie politique tant au niveau national qu'international.

Par contre, l'observatoire congolais pour l'égalité professionnelle en création aura pour mission de compléter les connaissances afin de faciliter les prises de décisions et de soutenir l'accès à l'information dans différents domaines.

Outre la mise en œuvre de cette institution envisagée, ces femmes ont aussi recommandé la promotion des femmes dans toutes les sphères de prise de décisions et l'octroi par le gouvernement, des bourses de spécialisation pour les étudiantes.

Les femmes ont émis le vœu de voir formaliser par l'Etat, les activités et services des femmes entrepreneuses. Elles ont sollicité l'application des principes de parité lors de l'élaboration des listes électorales pour la promotion des femmes politiques.

Pour assurer un suivi scolaire de la jeune fille, ces femmes proposent le renforcement des cellules d'écoute dans les écoles publiques, l'alphabétisation des mères et une mise en place d'une base de données sectorielles sur les compétences féminines.

Ledit forum s'est tenu dans le cadre de la célébration de la journée de la femme africaine, instituée depuis plusieurs décennies par les chefs d'Etat du continent noir, ainsi que de la mise en œuvre du plan de travail annuel 2016 entre le Congo et le Pnud.

Pour Anthony Ohemeng-Boamah, coordonnateur résident du système des Nations unies et représentant résident du Pnud au Congo, a souligné que dans les objectifs de développement durable (Odd), la communauté internationale considère que la problématique du leadership politique féminin est une référence du niveau démocratique des Etats et elle a un lien direct avec l'essor des pays.

Par ailleurs, ONU-Femmes insiste encore sur quelques disparités persistantes. En 2015 par exemple, le salaire moyen des femmes qui participent au marché du travail dans le monde était d'un taux inférieur de 24%, comparé à celui des hommes.

Selon le classement établi par l'Union interparlementaire, le Congo occupe le 168e rang sur 193 pays en fonction du pourcentage des femmes siégeant au Parlement. La proportion des femmes députées dont le taux était de 12% en 2005 descend à 6% en 2007 et remonte à 9% en 2012. Actuellement, le gouvernement du Congo a un taux de 14% de femmes en son sein.

« Les femmes disposent d'un droit à l'égalité dans tous les domaines. Ce droit doit être intégré dans l'ensemble des systèmes juridiques et affirmé dans les lois ainsi que dans les pratiques juridiques y compris dans les mesures proactives, comme les quotas », a indiqué Anthony Ohemeng-Boamah.

Le Congo a érigé la parité homme-femme au rang des principes constitutionnels depuis le 25 octobre 2015. Ainsi donc, la ministre de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, Inès Nefer Bertille Ingani, a salué l'engagement et le courage des femmes africaines en général et des congolaises en particulier. Par la même occasion, elle a loué l'engagement de la première dame du Congo, Antoinette Sassou N'Guesso, dans sa lutte pour l'émergence de la femme africaine.

« Vous avez reconnu que le gouvernement congolais à la mission d'accompagner les femmes dans tous les domaines. Ensemble, nous avons plusieurs défis à relever. Je m'engage à traduire en acte les recommandations de forum en acte sous la supervision du Premier ministre » a déclaré la ministre Inès Nefer Bertille Ingani. Encourageant la solidarité féminine, le Premier ministre du Congo, Clément Mouamba, a indiqué à l'ouverture des travaux avoir : « engagé son gouvernement à faire adopter la loi sur la parité et à faire aboutir la réforme du code de la famille », afin de créer des conditions favorables à l'autonomisation de la femme et son insertion socioéconomique.

Il a exhorté ces femmes à renforcer leurs capacités organisationnelles pour la gestion de la cité et le mieux vivre ensemble. Rappelons que le principe d'égalité homme-femme et les droits de la femme ont été, à nouveau, réaffirmés par les chefs d'Etat, lors du 27e sommet de l'UA qui s'était tenu à Kigali, au Rwanda du 08 au 18 juillet 2016.

Fortuné Ibara

MAISON D'ARRÊT DE BRAZZAVILLE

Obengui Ngoka et Alphonse Justin Soumbou arrêtés pour complicité d'évasion de onze détenus

Le ministre de la Justice, des droits humains et de la Promotion des peuples autochtones, Pierre Mabiala, a ordonné le 2 août, l'arrestation de deux magistrats substituts généraux près la Cour d'appel de Brazzaville, Obengui Ngoka et Alphonse Justin Soumbou pour complicité d'évasion de onze détenus.

Une information est ouverte par la police judiciaire à cet effet avant de décider de juger ces deux juristes. Interrogé par le ministre de la Justice et des Droits humains, en présence du procureur de la République, André Oko Gakala et du procureur général près la Cour d'appel de Brazzaville, Théophile Mbtsi, le magistrat Obengui Ngoka a avoué qu'il avait donné des autorisations de sortie à neuf détenus qui auraient des problèmes de famille à régler. Les deux autres détenus, a-t-il expliqué, ont obtenu leur autorisation de sortie auprès du magistrat Alphonse Justin Soumbou, absent à cette séance de travail du 2 août pour des raisons de santé.

Prenant la parole à son tour, le procureur de la République a expliqué que ces onze détenus n'ont plus rejoint la Maison d'arrêt de Brazzaville. André Oko Gakala a précisé, par ailleurs, que lors de sa visite dans cet établissement



Obengui Ngoka

pénitentiaire, il avait constaté que beaucoup de détenus ont été illégalement libérés.

Il a informé, en outre, le ministre de la Justice et des droits humains que le magistrat Obengui Ngoka n'est pas à son premier acte de cette nature. Le procureur de la République a mis à profit cette occasion pour rappeler que la rupture annoncée par le chef de l'Etat ne doit pas être un vain mot. Elle doit être effective, a-t-il poursuivi.

« Tous les délinquants de tout acabit doivent être punis conformément à la loi et au nom du principe selon lequel

nul n'est au-dessus de la loi et de la justice », a déclaré le procureur de la République.

Le procureur général près la Cour d'appel de Brazzaville a instruit le directeur de la Maison d'arrêt de Brazzaville de ne plus faire appliquer les actes signés par ces deux magistrats. Les onze détenus libérés illégalement sont : Bienvenu Lionel Ndala ; Blaise Rey Dzaba Mokoko ; Mick Ondama ; Dominique Itoua ; Dominique fils Itoua ; Odilon Itoua ; Romaric Moké ; Judas Freddy Itoua Gnowa ; Kane Bakary ; Guy Mboussa et Bertin Inko Gatsébé.

Roger Ngombé

FAUNE SAUVAGE

La police interpelle Abbo Hamadou pour braconnage

Le projet Espace Tridom Interzone bénéficiant du financement du Fonds mondial pour la nature (WWF) au Congo a annoncé, le 1er août au journal Les Dépêches de Brazzaville, l'arrestation de monsieur Abbo Hamadou, de nationalité camerounaise pour son implication dans l'achat de huit pointes d'ivoires.

Ce dernier a été interpellé dans la nuit du, 27 juillet 2016, par les services de police œuvrant dans la localité de Sembé.

Peu avant son interpellation, il a tenté de s'échapper en direction de la ville de Ouesso à bord de son véhicule aux environs de 22h, alors qu'une enquête était ouverte par la patrouille de lutte-anti braconnage des projets, Fonds mondial pour la nature et l'Espace Tridom Interzone Congo WWF-ETIC.

Selon la même source d'information, à l'issue de l'interrogatoire de la police, Abbo Hamadou a été cité par le braconnier Xavier Minda, de nationalité camerounaise, comme acheteur de huit pointes d'ivoire soit l'équivalent de quatre éléphants abattus. Par contre ledit braconnier a été interpellé dans le district de

Ngbala, pour détention illégale d'une arme et de munitions de guerre, qui aurait servi à l'abat-tage de ces éléphants.

Très cohérent dans ces propos, le braconnier Xavier Minda a également dénoncé Edgard Béranger Gonock Evounanga et Ghislain Mesong comme deux braconniers complices ayant participé à la grande chasse ainsi qu'à l'opération de commercialisation de ces pointes d'ivoire auprès de monsieur Abbo Hamadou, réputé grand acheteur.

Pour des activistes et une organisation de lutte anti-braconnage œuvrant à Sembé, Abbo Hamadou n'est pas à son premier forfait. Il a été interpellé le 20 mars 2015 à Sembé pour détention illégale d'arme de guerre qui lui servait à l'organisation de parties de chasse à l'éléphant. Il fut condamné, le 7 mai 2015 à trois mois d'emprisonnement ferme par le Tribunal de Ouesso, mais ne purgea pas sa peine, ayant obtenu du juge d'application des peines, une permission d'absence pour se faire traiter en raison des symptômes de maladie qu'il présentait. Mais hélas ! il n'y retourna plus pour exécuter sa peine.

De même, les services de conservation et de répressions présents dans le district de Sembé, lieu de résidence et d'exercice de monsieur Abbo Hamadou, ont longtemps soupçonné ses activités illicites de trafic des pointes d'ivoire.

« A présent l'inculpation pèse sur lui, leur souhait serait que le juge fasse bonne application de la loi en les condamnant avec rigueur. Au rythme où nous allons en raison de la mauvaise foi des groupes criminels organisés, déterminés à exterminer notre faune sauvage, nous risquerons de perdre tous nos éléphants, malgré les efforts du gouvernement et les ONG partenaires dans la préservation de nos ressources naturelles », commente un membre du projet WWF-ETIC. Sauf changement de programme, le délinquant faunique Abbo Hamadou et sa bande organisée seront entendus devant le Tribunal de Ouesso à l'audience du 18 août prochain. Rappelons que le projet Espace Tridom Interzone bénéficie du financement du Fonds mondial pour la nature (WWF).

F.I.

UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

Le prêtre sociologue Alexis Tobanguï promu au grade de maître-assistant Cames

L'ancien curé de la cathédrale de Brazzaville fait partie des 48 Congolais promus à l'issue de la 38e session des comités consultatifs interafricains du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (Cames) du 11 au 19 juillet à Bamako au Mali. Congratulé le 30 juillet par l'Université Marien-Ngouabi, l'abbé Alexis Tobanguï revient sur ses recherches.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Vous venez d'accéder au rang de maître-assistant, quels ont été les résultats de vos travaux de recherche et vos perspectives ?

Abbé Alexis Tobanguï (A A T) : En ce qui concerne les recherches effectuées, les résultats acquis, en résumé, je dirais qu'après la soutenance de ma thèse unique en sociologie portant sur « L'armée et la socialisation des jeunes en difficulté : expérience des centres Défense deuxième chance », le 12 mai 2009, j'ai participé à plusieurs activités scientifiques en ma qualité d'enseignant-chercheur. Ces activités m'ont permis d'approfondir quelques problématiques de ma thèse, notamment la socialisation, le lien social et la jeunesse. Les résultats acquis de mes travaux se résument de la manière suivante : dans mon livre intitulé

: Défense deuxième chance et la socialisation des jeunes en difficulté » (éd. Le Harmattan, Paris, 2014), j'ai pu mettre en évidence quelques éléments de biographies, d'itinéraires (careers) et des parcours de socialisation professionnelle dont on peut tirer des enseignements et des observations sur la position actuelle de l'armée et du ministère de la Défense dans la société française. Les images projetées par les armées françaises offrent une palette diversifiée de supports identitaires et semblent aider les jeunes en difficulté à la fois, à formuler leurs attentes et à leur fournir des repères participants à la définition de l'identité nationale.

Concernant la perspective de développement des recherches en cours, au regard de notre analyse, nous pouvons dire que la vie en société place tout être humain dès sa naissance dans une relation d'interdépendance avec les autres « vivants ou morts ». Le bilan de ce parcours, notamment de la socialisation militaire, témoigne de contributions, tant en termes « d'actions » que de « recherches » sur la problématique du rôle social des armées auprès de la jeunesse. Enfin, la problématique du rôle social de l'armée reste, bien entendu, un vaste champ de recherches



à reformuler et à approfondir dans le contexte africain. Je tente d'ouvrir des pistes tant soit peu intéressantes, selon qu'elles seront concluantes ou non, dans la consolidation de la recherche et de l'enseignement de la sociologie militaire. Ainsi, la perspective de développement des recherches s'articule autour de deux axes principaux, à savoir : l'analyse et l'approfondissement des problématiques liées à l'émergence de la sociologie militaire au Congo (professionnalisation, organisation, liens avec la société) ; l'examen minutieux de plusieurs thèmes touchant au domaine militaire tels que : les enjeux sociopolitiques et

économiques des violences armées au Congo des années 1960 à nos jours, la féminisation en cours dans l'armée congolaise et la pratique des religions ...

LDB : Quels sont vos impressions ou sentiments en ce jour de votre promotion académique ?

A A T : Ce sont des sentiments et des impressions de joie et de fierté. Joie parce que mes travaux de recherches ont été validés par la haute instance du comité scientifique consultatif. Je suis d'autant plus heureux que mes efforts ont été appréciés positivement par les pairs africains du Cames. Pour rappel, le Cames est le Conseil africain et malgache de l'enseignement supérieur. Il est la seule institution habilitée à attribuer les grades académiques dans près de vingt pays d'Afrique et plus d'une centaine d'institutions universitaires (écoles d'ingénieurs, facultés, universités).

LDB : Vous passez au grade de maître-assistant de l'enseignement supérieur, pouvez-vous nous expliquer en quelques mots en quoi cela a consisté et comment on y accède ?

A A T : Le maître-assistant est un enseignant chercheur

affranchi de l'assistantat et autorisé à encadrer les étudiants et les assistants sous la responsabilité scientifique d'un enseignant de rang magistral. Pour la petite histoire, le corps des maîtres-assistants fut créé dans les années 1960 dans les facultés des sciences, des lettres et sciences humaines, dans les Ecoles normales supérieures et dans certains grands établissements d'enseignement supérieur. Le maître assistant a pour mission d'encadrer les étudiants, d'organiser et de diriger les travaux pratiques, de dispenser un enseignement d'appoint en assistance aux professeurs. Il doit également contribuer aux travaux de recherches dans les services où il est affecté.

LDB : Et pour Terminer !

A A T : Je tiens à exprimer mes remerciements à tous ceux avec lesquels j'ai eu une bonne collaboration qui a abouti à cette promotion professionnelle et académique. Particulièrement à mes aînés professeurs de la faculté des lettres et des sciences humaines de l'université Marien-Ngouabi pour leurs conseils ainsi qu'à toutes les personnes qui de près ou de loin m'ont soutenu dans cette aventure universitaire qui se poursuit. Merci à tous.

Parfait Wilfried Douniama

BACCALAURÉAT 2016

La population du Pool se dit satisfaite des résultats

Le préfet du département du Pool, Jean Michel Sangha, a félicité le 26 juillet les responsables de l'enseignement général pour la bonne tenue du Bac, session de juin 2016, dans ce département.

Jean Michel Sangha a exprimé les sentiments des bacheliers du Pool au cours d'une rencontre entre les autorités locales et administratives du département et le ministre de l'Enseignement, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso. y était également présent, un échantillon des admis au Bac.

Au total, 735 candidats ont été présentés au Pool et 174 ont été déclarés admis soit un pourcentage de 23, 67 %. Au niveau national, le Pool a occupé la cinquième place sur les douze départe-

tements du Congo. Il vient après la Bouenza, Cuvette, Cuvette Ouest et les Plateaux.

Selon le préfet du Pool, la descente est effectuée à la demande de la population et des élèves. « Les admis de la session du Baccalauréat 2016 souhaitent baptiser leur promotion du nom de Anatole Collinet Makosso. Nous vous remercions de votre implication pour ces bons résultats. Les jeunes m'ont chargé de vous dire de venir encore les conscientiser ».

De son côté, le ministre a souligné qu'il n'a fait que

son travail, mais le mérite revient au chef de l'Etat Denis Sassou N'Gusso et son premier ministre pour leur engagement et leur détermination. « Nous avons connu ce que nous avons vécu, le seul sentiment qui nous anime, c'est la crainte de voir que le Pool subisse à nouveau ce que nous avons connu dans le passé. Lorsqu'il y a un petit malentendu au plan politique, l'école est paralysée et connaît ipso-facto une année blanche même si le problème a été résolu, l'insécurité s'installe ».

Malgré la situation qui prévalait dans le Pool, poursuit Anatole Collinet Makosso, des mécanismes ont

été mises en place pour permettre aux élèves de combler leur retard. Les établissements les plus touchés ont fait de bons résultats comparativement à ceux qui n'ont pas été touchés. « Kinkala, Mindouli ont fait des résultats plus satisfaisants que Kintélé et Ngabé. Le secret de ces bons résultats aux examens a été simplement la prise à bras-le-corps la formation permanente et assidue des élèves. Nous avons juste interné les élèves, renforcé les cours de soutien et mis à la disposition des élèves les cours photocopiés pour combler le vide ».

Au terme de ses propos, le ministre a demandé à la po-

pulation de soutenir les enfants, de les accompagner jusqu'à l'examen en faisant preuve de disponibilité. Notons que le département du Pool avait connu des perturbations du calendrier scolaire. Cette perturbation a été due à l'intervention de la force publique aux attaques des ninjas dans les quartiers sud de Brazzaville le 4 avril 2016. La délégation conduite par le préfet Jean Michel Sangha a été composée du maire de la ville de Kinkala, Anne-Marie Bernardine Malonga ; des chefs des quartiers ; chefs des villages ainsi que des élèves admis à cette session.

Lydie Gisèle Oko

TV5MONDE AFRIQUE

DIFFUSEUR OFFICIEL DES JEUX OLYMPIQUES DE RIO DU 03 AU 21 AOÛT 2016

TV5MONDE

Également sur tv5monde.com/jo2016

REPUBLIQUE DU CONGO
PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES (PADEF)
FINANCEMENT OFID (N° du PRET. 1295-P)

APPEL D'OFFRES NATIONAL NO: T02/2016/PADEF/UNGP/RPM

TRAVAUX DE REHABILITATION DE 10,23 KM DE PISTE ET DE CONSTRUCTION DES OUVRAGES DE LA PISTE KINKAMBOU-NGOUDIANZA DANS LE DEPARTEMENT DU POOL

1. Le Gouvernement du Congo a reçu un PRET du Fonds OFID (N° 1295-P) pour financer le Programme d'appui au développement des filières agricoles (PADEF), et à l'intention d'utiliser une partie de ce PRET pour effectuer des paiements au titre du marché des travaux de réhabilitation et de construction des ouvrages de la piste Kinkambou-NGoudianza, sur un linéaire cumulé de 10,23 km dans le Département du Pool

2. Le Coordonnateur du Programme d'Appui au Développement des Filières agricoles (PADEF), invite les soumissionnaires éligibles et qualifiés à présenter leur soumission cachetée en vue de réhabiliter 10,23 km de la piste Kinkambou-NGoudianza, sur un linéaire cumulé de 10,23 km, construire 3 ouvrages de traversée. Ces travaux sont repartis en trois (3) lots distincts :

N° du lot	Dénomination de la piste ou des ouvrages	Nombre d'ouvrages	Localisation des ouvrages	Distance (mètre linéaire)	Observations
1	Kinkambou-NGoudianza	-	-	10 230	Uniquement les travaux de traitement de la piste
2	dalots simples 1.00 x 1.00 x 9m et 1,50 x 1,50 x 9m	2	Talweg et rivière Kakaya	-	Travaux de construction
3	Tablier en BA sur un ouvrage de 8m de portée et de 5m de largeur utile	1	Pont sur la rivière LaPouaya	-	

Les entreprises intéressées pourront soumissionner pour un ou plusieurs lots.

Le délai maximum des travaux prévu est de six (06) mois pour les lots 1 et 3, et de trois (03) mois pour le lot 2 à compter de la date de notification de l'ordre de démarrage des travaux.

3. L'Appel d'Offres se déroulera conformément aux procédures d'Appel d'offres définies dans l'Accord de financement et est ouvert à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité tels que définis dans le Dossier d'appel d'offres.

4. Les soumissionnaires intéressés éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements auprès de l'Unité Nationale de Gestion du programme d'appui au développement des filières agricoles (PADEF) - Tél : 06 658 59 19 - Email : blprodercongo@yahoo.fr / secretariat@padef.org et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse indiquée ci - après du Lundi au Vendredi de 8 h 30 à 16 heures.

5. Les conditions minimum de qualification comprennent :

- Les copies des documents originaux de constitution en société ou du statut légal, du lieu d'enregistrement et du siège de l'entreprise du Soumissionnaire ;
- Une procuration écrite du signataire habilité
- L'attestation de non faillite;
- La justification de la conformité vis-à-vis de la législation fiscale et administrative congolaise;
- La justification d'un chiffre d'affaires en travaux BTP au cours des cinq (5) dernières années au moins égal à deux (2) fois le montant de son offre ;
- La possession d'une expérience d'au moins deux exécutions de travaux similaires (nature et taille) à ceux objet de l'Appel d'Offres ;
- La capacité financière : l'entreprise doit disposer d'un montant minimum de liquidités et/ou de crédit net d'autres engagements contractuel pour des montants respectivement de :

-Lot n°1 : 18 711 750 F CFA ;

-Lot n°2 : 4 347 780 F CFA ;

-Lot n°3 : 7 195 510 FCFA

-La mise à disposition du chantier des équipements et du personnel clé pour l'exécution des travaux.

La marge de préférence au bénéfice des entrepreneurs ou groupements d'entreprises nationaux ne s'appliquera pas.

6 - Le Dossier d'appel d'offres complet en français peut être acheté par les soumissionnaires intéressés à l'adresse ci-dessous contre paiement d'un montant non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA.

La méthode de paiement sera au comptant (espèces).

7 - Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **02 septembre 2016 à 12 heures, heure locale**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents à l'adresse mentionnée ci-dessous le 02 septembre 2016 à **13 heures précises à l'Unité Nationale de Gestion du programme d'appui au développement des filières agricoles (PADEF)**.

Les montants de la garantie de l'offres en francs CFA ou équivalent est respectivement de :

-Lot n°1 : 522 705 F CFA ;

-Lot n°2 : 260 870 F CFA ;

-Lot n°3 : 421 170 FCFA

Le pli devra porter la mention «**AON No: T02/2016/PADEF/UNGP/RPM - Travaux de réhabilitation de 10,23 km et de construction des ouvrages, de la piste Kinkambou-NGoudianza, dans le Département du Pool - A n'ouvrir qu'en séance publique de dépouillement**»

8 - Il est demandé au soumissionnaire de visiter les chantiers et leurs environs et d'obtenir par lui-même et à ses risques tous les renseignements qui peuvent s'avérer nécessaire pour la préparation de l'offre et à la conclusion d'un contrat. Les coûts liés aux visites des chantiers seront à la charge du soumissionnaire. Les visites des chantiers se tiendront le **19 août 2016 à 10 h 00** sur les sites des travaux. Un certificat de visite sera délivré à cet effet, par le Spécialiste des Infrastructures du PADEF.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:

Unité Nationale de Gestion du programme d'appui au développement des filières agricoles (PADEF)

Adresse : Parcelles n° 70/42 et 70/43 rue Issac LOCKO - quartier Blanche GOMEZ (derrière l'ambassade des USA-) /Brazzaville

Tél : 06 658 59 19

Email : secretariat@padef.org / blprodercongo@yahoo.fr

Fait à Brazzaville, le 02 août 2016

Le Coordonnateur du PADEF
Benjamin DIRA



**FAIRE
VOYAGER
NOTRE
INNOVATION**

MAX,
ENTREPRENEUR NTIC ET
FONDATEUR DE YEKOLAB
#TALENTDU CONGO

CONCEPTION GRAPHIQUE : THIRTY DIRTY FINGERS | CREDIT PHOTO : CHRISTOPHER SALGADINHO

VATICAN

Le pape nomme une commission sur le diaconat des femmes

Une quinzaine d'experts vont réfléchir sur comment faire jouer un plus grand rôle aux femmes dans l'Eglise catholique.

Officiellement, il n'est pas question de faire accéder les femmes catholiques à la prêtrise. Le mois dernier le pape François s'était montré agacé de l'interprétation hâtive que les médias avaient donné à ses propos sur la question du diaconat des femmes. Le fait est que, le 12 mai dernier au Vatican, dialoguant avec les responsables féminines de congrégations religieuses, il avait annoncé la possibilité d'instituer une commission pour réfléchir sur cette question.

Homme de parole, il a décidé mardi d'instituer cette commission d'étude sur le rôle des femmes diacres au début du christianisme. « Après des prières intenses et une longue et mûre réflexion », le Saint-Père a décidé d'instituer une telle commission. Elle se compose de 13 membres dont six femmes. Elle est chargée d'examiner le rôle des femmes, qui ont occupé des fonctions de diaconesses dans les premiers temps de l'Eglise, pour voir de quelle manière leur donner plus de responsabilités dans l'Eglise aujourd'hui « comme certains l'ont suggéré à diverses occa-

sions », tels les différents synodes tenus au Vatican.

On se rappellera que c'est au cours d'une circonstance pareille, au Vatican, que le jésuite congolais Ernest Kombo, évêque d'Owando, provoqua la stupeur y compris du pape Jean-Paul II, en suggérant que le diaconat soit accordé aux femmes pour pallier le manque de prêtres dans l'Eglise. Visiblement, l'idée ne fut pas écartée puisque le pape actuel la reprend et la fait passer à l'étape de possible concrétisation. Tout est dans ce que la commission mise sur pied proposera et dans quels délais.

La commission ainsi instituée sera présidée par un jésuite espagnol, le père Luis Francisco Ladaria Ferrer actuellement secrétaire de la Congrégation (ministère) pour la doctrine de la foi. Elle réunit des prêtres, des religieuses et des expertes universitaires. La plupart sont européens ou américains, mais elle compte aussi un prêtre rwandais, le père Aimable Musoni, professeur d'écclésiologie à l'université pontificale salésienne de Rome et salésien lui-même.

Rappelons que dans la tradition

de l'Eglise, les diacres catholiques sont jusqu'ici des hommes ordonnés pour prononcer le sermon à la messe, célébrer baptêmes, mariages et funérailles, mais qui ne peuvent pas dire la messe, un rôle dévolu (ainsi que la confession) au seul prêtre. En 2014, selon les dernières statistiques disponibles, l'Eglise comptait 44.500 diacres permanents pour 415.000 prêtres, essentiellement en Amérique du Nord et en Europe.

Il n'est pas rare d'entendre des opinions nettement réservées sur la question du diaconat, des conservateurs estimant que ce serait aller vite en besogne. Que du diaconat à la prêtrise, il n'y aura qu'un pas que d'aucuns dans un passé qui peut être proche s'empresseront de franchir. L'ancien évêque d'Evreux, en France, Mgr Jacques Gaillot n'a aucun doute sur la question : « L'avenir est ouvert ». « N'oublions pas que le prêtre est un baptisé au milieu des baptisés... A mon avis ce n'est pas simplement une question de permission, mais avant tout une question de formation et d'aptitude à dire la foi en lien avec la vie. Avec des mots simples », a estimé l'ancien évêque de l'Eure.

Lucien Mpama

Le père Lombardi aux journalistes : Adieu, merci et bonne route !

L'ancien porte-parole du pape a quitté ses fonctions lundi. Le jésuite va désormais présider la Fondation Joseph Ratzinger au Vatican.

Après dix ans comme porte-parole de deux papes: Benoît XVI et le pape actuel, le père Federico Lombardi a quitté ses charges lundi. C'est désormais un laïc américain, Greg Burke, qui sera désormais la voix du pape auprès des journalistes accrédités au Vatican. Il sera assisté par une femme, l'Espagnole Paloma García Ovejero. Le père Lombardi a été nommé président de l'importante fondation, Joseph Ratzinger, dédiée à la recherche et l'attribution du même nom dans

les domaines de la théologie.

« Encore une fois, je vous dis mon estime pour le travail dans la communication, pour sa possibilité de servir les autres et, donc, pour la grande responsabilité que cela comporte »

Dans une lettre aux journalistes accrédités au Vatican, le père Lombardi exprime ses remerciements et sa gratitude à tous ceux qui, collègues et collaborateurs, avec lesquels il a suivi le magistère « de deux grands papes, vivant des moments significatifs de l'Histoire de l'Eglise ». Pendant les dix ans écoulés, le père Lombardi, très apprécié, fut aussi directeur de Radio Vatican et du Centre télévisé du Vatican, le CTV.

Je dis merci aux papes qui m'ont appelé à les servir de près, mais aussi à tous ceux qui m'ont aidé et encouragé dans le travail au quotidien, dans les jours difficiles comme dans les jours de joie. Par chance, il ne m'a jamais semblé de ne pas être entendu et respecté de quelqu'un. Ce fut un bel appel ; très prenant. « Encore une fois, je vous dis mon estime pour le travail dans la communication, pour sa possibilité de servir les autres et, donc, pour la grande responsabilité que cela comporte », a écrit, dans une démarche d'élégance, le Père Lombardi avant de souhaiter un bon travail à ceux qu'ils laissent et ses vœux de bon travail à ceux qui lui succèdent.

L.Mp.





SMARTPHONE HUAWEI Y221

- * Technologie 3G : Oui
- * Ecran : 3,5"
- * Dual SIM : Oui
- * Système : Android 4.4
- * Garantie : 1 an



47.500

FCFA HT

TABLETTE HUAWEI 3G T1

- * Ecran : 7 "
- * Epaisseur : 8,5 mm
- * Processeur : Quad core 1.2 Ghz
- * Mémoire RAM : 1GB
- * Mémoire : 8GB extensible
- * Caméras : avant et arrière
- * Système : Android 4.4 + Huawei Emotion UI 3.0



99.000

FCFA HT

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60

Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

LIBYE

Les Américains bombardent l'EI

Le 1er août à Syrte en Libye, l'aviation américaine a bombardé, pour la première fois, des positions des insurgés de l'Etat islamique (EI), à la demande du gouvernement d'union nationale (GNA).

Ces bombardements visent à réduire les capacités de combat des membres du groupe EI à Syrte et à permettre aux forces loyales de reprendre le contrôle de la ville. Selon le chef du GNA, Fayez al-Sarraj, ces opérations avaient « infligé de lourdes pertes » aux jihadistes. Toutefois, affirme-t-il, ces raids ne dépasseront pas Syrte et sa banlieue. Le porte-parole du Pentagone, Peter Cook, a pour sa part, annoncé la poursuite des frappes sur le fief des islamistes armés à Syrte, à 450 km à l'est de Tripoli.

« Nous avons demandé l'appui à la communauté internationale, notamment celui des Etats-Unis, mais nous souhaitons affirmer qu'il n'y aura aucune présence étrangère sur le sol libyen », a déclaré le chef du gouvernement libyen, rappelant que : « toute aide doit être

effectuée à la demande directe du GNA. Aucune action ne sera tolérée au profit d'une partie non légitime, même si elle intervient dans le cadre de la lutte antiterroriste », allusion faite à un récent différend avec Paris. Et le responsable de la Maison blanche de rassurer : « Aucun soldat américain ne participera aux opérations terrestres du GNA. L'aide des Etats-Unis au pouvoir libyen dans sa lutte contre l'EI se limitera aux frappes et au partage de renseignements ».

Les Etats-Unis ont déjà mené plusieurs raids ciblés contre l'EI en Libye. En novembre dernier, un bombardement mené par des F-15 avait tué le jihadiste irakien, Abou Nabil, présenté alors par Washington comme le plus haut responsable de l'EI en Libye. Trois mois plus tard, un raid aérien a touché

un bâtiment abritant des jihadistes à Sabrata, à 70 km à l'ouest de Tripoli, faisant une cinquantaine de morts.

Depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011, la Libye est livrée aux milices armées et minée par des luttes de pouvoir et des violences qui ont favorisé la montée en puissance des jihadistes de l'EI. Après plusieurs mois de combats intenses, les forces gouvernementales sont entrées le 9 juin à Syrte. Elles sont ralenties toutefois par la forte résistance des militants islamistes qui mènent des contre-attaques par des attentats suicides. Syrte est considérée comme l'un des principaux bastions de l'EI en dehors de la Syrie et l'Irak. Il y aurait entre 2.000 à 5.000 combattants de ce groupe jihadiste dans différentes villes de Libye, selon un rapport présenté le mois dernier par le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, au Conseil de sécurité.

Josiane Mambou Loukoula

BURUNDI

Jean-Marc Ayrault salue la résolution 2303 sur le déploiement de 228 policiers de l'ONU

Le chef de la diplomatie française, Jean-Marc Ayrault, a salué l'adoption par le Conseil de sécurité des Nations unies de la résolution 2303 sur le Burundi, avant sa tournée est-africaine.

C'est la France qui a conduit le travail de négociation. Le Conseil de sécurité pourra être saisi en urgence si la situation venait à se dégrader à nouveau au Burundi. La résolution autorise le déploiement de 228 policiers des Nations unies mandatés, en vue d'observer et (et non d'intervenir militairement) de

rendre compte de la situation sécuritaire et des violations des droits de l'Homme au Burundi.

Pour la France, il est indispensable de suivre de près la situation dans ce pays. « Je me rendrai au début de la semaine prochaine dans la région, au Kenya et en Tanzanie où je rencontrerai notamment l'ancien président Mkapa, médiateur pour la crise burundaise, pour lui exprimer mon soutien », a déclaré Jean-Marc Ayrault, actuellement en tournée en Afrique de l'Est, notamment en

Tanzanie et au Kenya, une zone éloignée de l'Afrique francophone traditionnelle, signant la mort du précarré. C'est la première visite d'un ministre français des Affaires étrangères depuis 1991. Il s'est rendu hier en Tanzanie et compte également se rendre en Ethiopie. Dans un quotidien kényan The Star, le chef de la diplomatie a rappelé que « le terrorisme est un combat commun ». Il a souligné que le président, François Hollande, porte un intérêt à cette région.

Noël Ndong

Afrique : l'électricité, une puissance en retard

Le Maroc va abriter dans quelques mois la COP22, avec pour enjeu majeur l'énergie, dans un continent où la puissance électrique n'a pas suivi la croissance économique. La Tribune fait le point à partir des chiffres.

Ainsi, 160 000 MW (l'équivalent de l'Allemagne) sont raccordés au réseau africain, dont les 2/3 en Afrique du Nord et en Afrique du Sud. Le reste, c'est-à-dire l'Afrique subsaharienne, ne compte que 53 000 MW, soit l'équivalent du Portugal. Au moins 600 millions d'Africains n'ont pas accès à

l'énergie. « Il ne suffit pas de vivre dans une ville où le réseau électrique est disponible. Encore, faut-il avoir les moyens d'accéder à ce réseau-là à un prix abordable. En plus de la question de l'accès, se posent celles du coût mais aussi de la fiabilité des réseaux », explique Momar Nguer, directeur marketing de Total et ancien directeur de la branche Afrique et Moyen-Orient. L'accès à une énergie durable fait partie des objectifs de développement durable.

N.Nd.

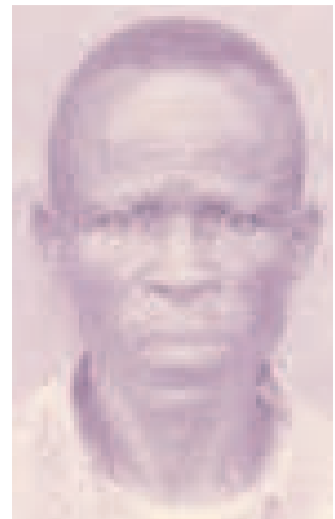
IN MEMORIAM

Le 02 Aout 2014 – le 02 Aout 2016,
Voici une année jour pour jour qu'il a plu au seigneur de rappeler à lui notre très chère sœur et maman Brigitte MOUMBELE. En ce jour de triste anniversaire, nous prions à tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pensée pieuse à son égard. Nous ses enfants rendons grâce à Dieu de tous ce qu'il fait pour nous.
Maman, soit heureuse de là où tu es car Dieu veille sur nous et dans sa miséricorde, qu'il te fasse grâce et t'accorde la paix et le repos éternel.



NÉCROLOGIE

Parfait Wilfried Douniama, journaliste aux Dépêches de Brazzaville et le commandant Mesmin Obah ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur père, oncle Okandzé Maurice, survenu le 26 juillet dernier au village Essiala dans la sous-préfecture de Gamboma. L'inhumation a eu lieu le 28 juillet, toujours dans la même localité. Aussi voudraient-ils, par la même occasion remercier tous ceux qui, de près ou de loin leur ont apporté un soutien multiforme lors de cette dure épreuve.



Les enfants Bossoukissa Sainte-Annie, Emery Patrice Mbola, Armel-Brice Bossoukissa, Brigitte Mabondzo et petits-fils ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, que le programme relatif aux obsèques de leur mère et grand-mère Henriette Bekiba (Koko Molayi), se présente comme suit :

Vendredi 6 août :
-10h00 : levée de corps à la morgue du CHU ;
-11h00 : recueillement au domicile familial, n°45, rue Bacongo à Poto-Poto.
-14h00 départ pour le cimetière privé Bouka ;
-17h00 : fin de cérémonie.



Rock Iloki Eleka, agent Les Dépêches de Brazzaville, le Pr Léon Hervé Iloki, le colonel Obsou Vit Célestin, les familles Omolo, Tsambou, Mabona, les parents de Mkonda, Bokouélé, Libala, d'Oyo et d'Ibô, ont le regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur père, fils, oncle et grand-père Isidore Obsou survenu le 29 juillet 2016 au CHU de Brazzaville.

La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.



Stanislas Okassou et les amis de Se ya Nzeté, Mpila La gare, ont le profond regret d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur papa André Elenga (agent de la Société Afric), survenu à l'hôpital militaire de Brazzaville le 28 juillet. La veillée mortuaire se tient au n° 2 de la rue Itabi, quartier Massengo-domaine. Référence arrêt Laboureur. La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.



Daniel Ndong, Mme Okoumou née Ndongo Joséphine, Mme Pangui née Ndongo Cécile et la famille Okonga ont le regret d'annoncer aux parents de Brazzaville et d'Oyo le décès de leur mère, soeur et grand-mère, Okonga Gabrielle (Emoni) Survenu le dimanche 31 juillet 2016 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n° 132 de la rue Yakomas à Ouenzé Brazzaville. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



MUSIQUE

Mbilial Bel phénoménale à la Détente

Pendant plus de trois heures, l'artiste musicienne de la République démocratique du Congo (RDC) a donné un concert fabuleux au-delà des attentes des mélomanes brazzavillois, le 31 juillet au restaurant bar La Détente à Bacongo dans le deuxième arrondissement de Brazzaville. Ce concert dénommé « honneur aux mamans » est signé Krist Duford.

18h, La Détente bar-restaurant est déjà rempli du monde ; un public hétérogène (femmes-hommes) de toutes catégories confondues. Tous, s'empressement de voir l'artiste musicienne qui a adulé les cœurs des Africains en géné-

public enthousiasmé. Micro à la main, Mbilial Bel a commencé par saluer les mélomanes, avant d'entamer la chanson « Yamba nga ». C'est l'euphorie au niveau du public, comme pour dire, c'est un premier contact bien réussi. Le public

« *Nous vous aimons beaucoup, vous nos maris. Mais le comble c'est que vous ne partagez pas trop souvent.* »

ral et des Congolais en particulier pendant la décennie 1990-2000 avec Pascal Tabu Ley Rochereau.

C'est à 20h15 que Mbilial Bel, toute rayonnante est montée sur le podium, sous des acclamations nourries d'un

accueil dans la joie cette chanson qui a marqué plus d'un.

L'artiste a égaillé sans cesse le public par son répertoire constitué d'anciens titres qui ont replongé les mélomanes dans le passé ; Salé-sucré, Na-

dina, Nairobi, Boya ye, Douceur ont fait dansé le public en plus du Salsa.

Très amusante sur scène, elle taquinait les hommes comme elle sait le faire. « *Nous vous aimons beaucoup, vous nos maris. Mais le comble c'est que vous ne partagez pas trop souvent.* » Des propos acclamés vivement par les femmes. Et de poursuivre le concert avec des chansons comme Beyanga, Eswi yo wapi, La beauté d'une femme, Mobali ya bébé, Mboka-Mboka.

Très nostalgiques, les mélomanes ont demandé à l'artiste de reprendre les mêmes chansons. Ne pouvant pas résister, Mbilial Bel a cédé.

La Cléopâtre Mbilial Bel, comme un phénomène a achevé son concert par la chanson Phénomène. Oui, comme un phénomène, elle s'est séparée du public qui n'a pas éteint



Mbilial Bel sur le podium de La Détente



Le jeune producteur Krist Duford et l'artiste musicienne Mbilial Bel (DR)

sa soif en dépit du fait qu'elle a chanté plusieurs de ses chansons. Comme promise à son arrivée à Brazzaville le 29 juillet dernier, l'artiste musicienne a donné un merveilleux concert en honneur aux mamans.

Coup de chapeau au jeune producteur Krist Duford productions qui vient de réussir sa deuxième sortie après celle du grand père Bozi Boziana en hommage à Papa Wemba. Rappelons que la maison Krist Duford productions est dirigée par Krist Mambiki, âgé de trente ans. Sa vision est de faire revivre aux mélomanes les merveilles du passé et d'aujourd'hui. « *Je n'ai pas vécu ces époques-là, mais j'écoute leur musique, qui du reste est la bonne. Les artistes de la génération actuelle ont tendance à oublier l'essentiel même de leur message, ce qui n'est pas le cas avec les anciens. Ils avaient une musique éducative contrairement à ceux d'aujourd'hui* », a déclaré le producteur de l'événement.

Bruno Okokana

Djason philosophe
The winner, O vencedor, el caliente
& SUPER NKOLO MBOKA

En spectacle SHOW acoustique tous les samedis
à partir de 16h00 au Resto-bar MASSALA
25 bis rue HAOUSSAS Rond point Poto-poto

+242 06 948 19 26 | djasonphilosophe3@gmail.com | Djason philosophe | Djason philosophe

Promo-Vacances 2016

INITIATION A LA COMPTABILITE OHADA SUR ORDINATEUR

Organisée par le Cercle « Gestion & Développement » avec l'appui du Cabinet d'Expertise-Comptable JPI

Inscription : 10 000 F CFA, PAF : 100 000 F CFA (exception aux élèves et étudiants)

Durée de la formation : 20 séances de deux heures chacune selon la disponibilité de l'apprenant

Notre adresse : 1^{er} étage immeuble Mboli, arrêt de bus Ebomapoko, Massengo Soprog, RN2

Tél.: (00242) 06 666 51 20 / 05 528 55 43 / 06 962 00 11 / 06 438 08 64

Email: syscohadapourtous@gmail.com



DÉMARRAGE DU DIALOGUE INCLUSIF

La délégation de l'UE en RDC fait pression

Les récents faits d'actualité politique avec les meetings populaires organisés tant par la majorité présidentielle que par l'opposition, à travers le Rassemblement des forces acquises au changement, n'ont pas laissé indifférente la Délégation de l'Union européenne (DUE) en RDC.

Dans un communiqué publié le 2 août, la DUE de concert avec les Chefs de mission des pays membres de l'Union européenne en RDC, ont cru le moment propice pour s'exprimer et donner leur point de vue en rapport avec le déroulement du processus électoral.

Tout en se félicitant de la manière dont ces manifestations populaires se sont déroulées, sans incidents ni violences, ces deux structures locales de l'UE ont réaffirmé leur soutien au Dialogue national inclusif. Elles exhortent, pour ce faire, le gouvernement congolais ainsi que toutes les autres parties concernées « à



Des délégués aux concertations nationales de 2013

créer les conditions nécessaires pour son démarrage le plus rapidement possible ». À ce sujet, notons que les deux composantes majeures de la scène politique congolaise, à savoir la majorité et l'opposition, se sont exprimées le week-end au travers de leurs meetings respectifs.

Si pour la coalition au pouvoir, les revendications de l'opposition ont été satisfaites et qu'il ne reste plus qu'à aller au Dialogue, la seule

voie susceptible de résoudre l'impasse actuelle via un consensus politique, les forces acquises au changement estiment, pour leur part, que certaines de leurs exigences n'ont pas été rencontrées. Il s'agit notamment de la libération des prisonniers politiques et d'opinion, de la libéralisation des médias publics et ceux de l'opposition et du remplacement du facilitateur Edem Kodjo.

Alain Diasso

LUBUMBASHI

PAF50/50 et Alfa plaident pour la sécurisation de la juge Ramazani Wazuri Chantal

Les deux organisations disent s'inquiéter du fait que des allégations sur des prétendues menaces contre son intégrité physique soient rejetées, en bloc et à priori, par les autorités à qui incombe la responsabilité première de protéger la présumée victime.

Le Projet Action Femme 50/50 (PAF50/50) et Action large des femmes avocates (Alfa) ont invité, le 30 juillet, les organisations de protection des droits de la femme de signer la pétition demandant aux autorités de la RDC ainsi qu'au Bureau de l'ONU-Femmes, de rechercher et de sécuriser la Juge Ramazani Wazuri Chantal, portée disparue depuis plus de cinq jours. Ces deux organisations ont, d'emblée, dit s'inquiéter du fait que des allégations sur des prétendues menaces contre son intégrité physique soient rejetées, en bloc et à priori, par les autorités à qui incombe la responsabilité première de protéger la présumée victime.

PAF50/50 et Alfa ont, en effet, noté que la Juge Ramazani est portée disparue, depuis la publication d'une lettre qu'elle aurait adressée, le 25 juillet, au ministre de la Justice et Droits humains, mettant en accusation des hauts magistrats et chefs des services de renseignements, et affirmant, par ailleurs, que la juge craindrait pour sa vie, depuis qu'elle a rendu le jugement de condamnation de Moïse Katumbi Chapwe, dans l'affaire qui l'oppose au Grec Emmanouil Alexandros Stoupis. « Pour mo-

tifs d'impartialité, les femmes avocates d'Alfa et celles du PAF 50/50 estiment qu'en réaction à ladite lettre, l'Agence nationale de renseignement (ANR) et la Cour d'appel (CA) de Lubumbashi devraient accorder, au minimum, le bénéfice de doute qui présumerait vraie, ne fût-ce que ladite préoccupation sécuritaire, afin que les services compétents lancent un avis de recherche et ouvrent des enquêtes, dans le but d'éclairer l'opinion publique quant à ce, au lieu de réfuter et incriminer Mme Ramazani », ont souligné ces deux organisations.

Priorité à la recherche et la sécurisation de la personne disparue

PAF 50/50 et Alfa ont soutenu que la mise au point de l'ANR et le communiqué de presse de la CA de Lubumbashi, tous du 27 juillet, abondant dans le même sens ont, en effet, considéré, sur l'existence de la lettre, qu'elle ne serait, pour l'ANR, qu'une « machination politicienne attribuée à la présidente du Tribunal de paix de Lubumbashi/Kamalondo, dans le but de salir les services » alors que la CA de Lubumbashi penserait qu'elle serait attribuée à Mme Ramazani, dans la suite de nombreuses tentatives de corruption des magistrats qui s'apparente à une manipulation visant le discrédit de la justice congolaise. « Il se déduit de ce qui précède que l'ANR et la CA de Lubumbashi jugent à priori que ladite lettre ne

soit l'œuvre de Mme la juge Ramazani », ont conclu ces deux ONG.

Tablant sur les faits allégués dans la lettre, ces organisations ont retenu que, pour l'ANR, si Mme la juge Ramazani avait réellement subi des pressions contre sa conscience, elle aurait eu le loisir de se déporter, bien avant le prononcé du jugement. Alors que pour la CA de Lubumbashi, la magistrate fait l'objet d'une enquête disciplinaire pour s'être rendue, sans autorisation à Kinshasa, le 22 juillet. « Il se dégage de ce deuxième point que les deux services n'accordent pas aux faits allégués un bénéfice de doute minimal, attitude recommandée en pareille circonstance », ont regretté PAF 50/50 et Alfa. Ces deux organisations estiment, en conclusion, que la magistrate ne devrait pas être incriminée à priori, quand bien même ses chefs et l'ANR qu'elle accuse conjointement ont des raisons de croire que les allégations d'insécurité sont à mettre sous le compte de la « machination politique ». C'est donc au nom de la transparence de la justice que les deux ONG ont dit s'accorder avec le dernier paragraphe de la mise au point de l'ANR qui « demande vivement à la justice qu'une enquête soit ouverte à ce sujet et que le résultat en soit rendu public ». Mais, elles pensent que la priorité devrait être mise sur la recherche de la personne disparue afin de la sécuriser.

Lucien Dianzenza

INDUSTRIE MINIÈRE

Virage vers l'agriculture

Un partenariat est en cours de négociation entre la Minoterie industrielle de la société minière de Bakwanga (Miba) et douze opérateurs du secteur agricole. L'on a appris la conclusion récente d'un accord de principe qui devrait ouvrir la voie très prochainement à la signature des contrats de partenariat.

À en croire l'ACP qui a livré quelques détails recueillis auprès des dirigeants de la Miba, les contrats de partenariat en question engagent les acteurs agricoles à fournir du maïs à la minoterie qui a repris du service grâce à un financement local. La rédaction a eu également la confirmation de l'imminence de la signature de ces contrats de partenariat qui confirment une montée des pratiques agricoles dans l'industrie minière. Autre précieux renseignement, la production de la minoterie estimée à plus de 5 000 sacs de farine de maïs par jour sera écoulee sur le marché, du moins une partie de celle-ci. En effet, l'on a prévu aussi une distribution interne au sein de la société minière.

Le géant minier implanté dans la riche province diamantifère du Kasai traverse des moments difficiles, après un arrêt de ses activités en 2008. Mais cela ne traduit nullement une reconversion en vue car certaines réformes du gouvernement ont visé particulièrement cet ancien fleuron de l'industrie minière congolaise confronté aux principaux maux qui rongent le secteur minier, en l'occurrence la suspension des financements internationaux, le vieillissement de l'outil de production aggravé par le manque de maintenance et le maintien d'un personnel pléthorique. L'évaluation globale entreprise en 2015 a permis d'arrêter des grands défis dont la poursuite de la certification des réserves du massif 1, la mise en place des organes de gestion conformément aux statuts et l'élaboration et mise en œuvre d'un plan de relance des activités.

Laurent Essolomwa

DGM

Gérard Mulumba aux arrêts

Les services de migration ont intercepté dans la soirée du 1er août l'élus kinois du PPRD, le député honoraire Gérard Mulumba, alias Gecoco, alors qu'il tentait de prendre son vol pour l'Europe.

compagnie de Mme Zelanie Nsimba, porteuse de ce passeport britannique », peut-on lire dans le communiqué de la DGM. Le 21 juillet, le député incriminé est rentré au pays sans cette dame, note la source qui stigmatise le fait que le député a tenté une nouvelle sortie avec une autre dame (la première n'ayant jamais regagné le pays) avec le même passeport ayant facilité la sortie à Zelanie Nsimba.

Ce hiatus a interpellé un officier de migration qui, séance



Gérard Mulumba

il a été gardé à vue en attendant les résultats de l'enquête ouverte à ce sujet, apprend-on. « L'enquête en cours atteste que Gérard Mulumba est sorti du pays le 13 juillet 2016 par le vol Kenya Airways en partance pour Dubai en

tenant, a bloqué le député honoraire. Ce dernier, à en croire le communiqué de la DGM, aurait tenté de le corrompre avec une somme de 200, lui demandant de fermer ses yeux sur ce cas. Dossier à suivre.

A.D.

SANTÉ

L'organisation d'une marche pour la paix

Partie de l'avenue Échevin, siège de la chanteuse Barbara Kanam, la marche de la paix a pris l'avenue Kabinda avec, à sa tête, le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, et l'artiste Barbara Kanam.

Le tout a commencé par la prise de la tension artérielle de tous les marcheurs. Raison de s'assurer que les marcheurs ne souffrent pas d'une maladie cardiaque. Cette marche a été une occasion pour les marcheurs de montrer leur détermination à lutter contre les maladies dues au sédentarisme.

Pour le ministre de la Santé publique, il faut faire au moins trois fois par semaine des marches de quarante-cinq minutes ou encore une fois la semaine une marche



Le ministre de la Santé et Barbara Kanam lors de la marche

d'une heure pour lutter contre les risques d'hypertension artérielle. C'est le premier sens de cette marche.

Mais c'est aussi une réaffirmation de l'amour envers son pays, a précisé l'artiste Barbara Kanam, qui a pris part à cette marche avec ces mélomanes. De l'avenue de l'Enseignement, les marcheurs ont emprunté le boulevard Triomphal avant de tourner sur l'avenue de la Libération Ex-24 novembre. Nyangwe et l'avenue Kabambare seront les étapes qui vont voir les marcheurs se transformer en coureurs par l'effet de la joie de cette marche sabbatique. La marche a continué sur l'avenue du Flambeau avant de se terminer au point de chute qui est le siège de Kanam Music.

Aline Nzuzi

PRIX JEUNESSE DE LA FRANCOPHONIE

Le Congolais Vangsy Goma parmi les finalistes

Le jeune entrepreneur du Congo-Brazzaville fait partie des trente-cinq finalistes des premiers « Prix Jeunesse de la Francophonie 35<35 (F3535) ». La remise des prix aux gagnants aura lieu le 29 octobre à Abidjan, en présence de nombreux décideurs du monde francophone.

Agé de 31 ans, Vangsy Goma a créé à Abidjan Africab, entreprise de voiture de transport avec chauffeur

Récompenser des jeunes francophones

Les Prix Jeunesse de la Francophonie 35<35, premiers prix jeunesse de l'espace francophone en matière d'innovation, indiquent les organisateurs, récompensent des jeunes francophones âgés de 18 à 35 ans « qui ont fait des réalisations exceptionnelles au cours de l'année ». Les 35 finalistes ont été sélectionnés parmi plus de 200 can-

à devenir un rendez-vous annuel et incontournable pour célébrer les meilleures innovations francophones », a indiqué Richard Seshie, commissaire général des Prix Jeunesse de la Francophonie 35<35.

Deux super prix

Les lauréats, annonce-t-on, repartiront chacun avec un trophée et des prix (1er, 2e et 3e prix) dans chacune des 11 catégories. En outre,

Les professionnels des médias invités à promouvoir l'allaitement maternel

« L'allaitement maternel : une clé pour le développement » est le thème retenu cette année pour la semaine mondiale de l'allaitement maternel célébrée chaque première semaine du mois d'août, notamment du 1er au 7 août.

La célébration de cette journée offre une opportunité de sensibiliser plus la communauté sur l'importance de l'allaitement maternel parce que l'allaitement maternel est l'un des moyens les plus efficaces de préserver la santé et d'assurer la survie de l'enfant.

Dans la sensibilisation de la communauté, le rôle des médias n'est pas à ignorer, c'est dans ce sens que le Réseau de journalistes amis de l'enfant a organisé avec l'appui de l'Unicef une journée d'information à l'intention des journalistes, membres du réseau. L'objectif de cette journée est d'impliquer les journalistes dans la sensibilisation de la communauté sur la promotion de l'allaitement maternel.

Au cours de cette journée, le spécialiste en nutrition à l'Unicef, Théophile Batimba, a expliqué aux journalistes l'importance de l'allaitement maternel dans la survie de l'enfant. Pour lui, le lait maternel a plusieurs avantages. Pour l'enfant, le premier lait jaunâtre appelé colostrum constitue le premier vaccin pour le bébé. Théophile Bitamba recommande aux mères de donner ce lait à l'enfant juste après l'accouchement. Pour l'enfant, le lait maternel lui apporte tous les éléments nutritifs dont il a besoin; il renforce son système immunitaire contre les maladies; il lui permet une bonne croissance et le développement du nourrisson; il augmente le quotient intellectuel...

Pour la mère, il facilite l'expulsion du placenta et réduit les risques d'hémorragie après l'accouchement, les tétées précoces stimulent la production du lait, il constitue une méthode contraceptive. Pour la famille, le lait maternel n'occasionne pas de dépenses supplémentaires pour l'achat du lait artificiel, il réduit les frais liés aux soins médicaux, il confère à l'enfant le bien être social dû à l'absence des maladies.

Par rapport à la communauté, le lait maternel réduit des maladies infantiles. Ce qui va, par ricochet, réduire le taux de mortalité infantile, les charges pour le système de santé et contribuer à l'augmentation de la force productive et du capital humain. Selon Théophile Batimba, le lait maternel est une source de développement viable, durable, écologique. Il est une ressource naturelle universelle et une alimentation la plus naturelle qui est produite par la mère pour le consommateur, notamment le bébé.



Vangsy Goma

(VTC), « une solution de mobilité urbaine qui veut révolutionner le transport de personnes en Afrique tout en offrant des emplois stables à ses chauffeurs », expliquent les organisateurs. « Les 150 chauffeurs Africab se décrivent comme pionniers en Côte d'Ivoire. Avec une communauté digitale de plus de 40.000 personnes, Africab a fêté sa 15.000e course en 4 mois d'activité ! Depuis lors, le nombre des courses a explosé avec la marque Africab qui s'impose comme le N°1 du VTC en Côte d'Ivoire », révèle le comité organisateur.

didatures en provenance de vingt-six pays. « Nous avons toujours cru que le monde francophone regorgeait de jeunes innovateurs comme partout ailleurs dans tout le reste du monde, d'où cette initiative pour les mettre en lumière. Le nombre de candidatures élevé sur une courte période pour une première édition prouve que nous sommes sur le bon chemin. (...) Nous avons même reçu des candidatures de jeunes francophones des États-Unis, de la Pologne et de la Hollande, ce qui a été une belle surprise. Les Prix Jeunesse de la Francophonie 35<35 sont appelés

précise-t-on, deux super prix seront également décernés au cours de la cérémonie de récompense : « La jeune personnalité francophone de l'année » et « L'initiative féminine jeunesse francophone de l'année ».

Soit un total de 35 récompenses. En outre, expliquent les organisateurs, plusieurs finalistes auront l'opportunité de partager leurs idées ou innovations devant un public de 1500 participants à l'occasion d'un des plus grands événements intellectuels dans l'espace francophone organisé dans la même période.

Patrick Ndongidi

A.Nz.

AUTORITÉ TRADITIONNELLE

Dénouement de faux chefs coutumiers en divagation à Kinshasa

La sonnette d'alarme de l'Alliance nationale des autorités traditionnelles du Congo (Anatc), tirée par Sa Majesté Mwami Munongo et Sa Majesté Mfumu Difima Ntinu, avertit également sur une procédure pénale qui vient d'être engagée au niveau des instances compétentes pour que les auteurs de ces actes subissent la rigueur de la loi.

Le comité exécutif national de l'Anatc fait une mise en garde contre de faux compatriotes qui se font passer dans l'opinion pour des chefs coutumiers pourtant sans qualité ni mandat.

Dans une sulfureuse correspondance du 25 juillet adressée aux membres du gouvernement, avec copie au président de la République et aux autres animateurs des corps constitués de la République, l'Anatc porte à leur connaissance ce qu'elle qualifie de « vagabondage coutumier ». Dans cette lettre, les dépositaires de l'autorité traditionnelle attirent l'attention sur l'existence « d'usurpateurs » qui ont bien l'air d'être des chefs coutumiers mais qui, en réalité, ne le sont pas, en dépit des tenues en raphia qu'ils arborent, véritable guet-apens pour des naïfs qui se laisseraient facilement prendre. « L'Anatc vous informe de la résurgence, à

travers la capitale, de l'activisme accru et vagabondage de faux chefs coutumiers connus et qui multiplient des actions de déstabilisation et de sabotage de notre corporation dans le seul but de ternir l'image des autorités traditionnelles du Congo », écrivent, très fâchés, Sa Majesté Mwami Munongo et Sa Majesté Mfumu Difima Ntinu, respectivement président national et secrétaire général de l'Anatc. Pire, notent les deux responsables, « ces faux chefs coutumiers, sans titres ni qualités de membres effectifs de l'Anatc, se permettent une énième fois d'adresser des invitations aux autorités du pays et des déclarations diverses dans les médias ».

La colère de Banamuhere

Pour arrêter nette, la campagne de sabotage contre l'Anatc, le ministre de la Décentralisation et des Affaires coutumières, Salomon Banamuhere, avait, en son temps, écrit, le 27 avril 2016, au gouverneur de la ville-province de Kinshasa, avec ampliation au Premier ministre et à certains de ses collègues dont les compétences touchent la territoriale. « Il me revient de constater, depuis un certain temps, la prolifération des organisations se réclamant



Le Secrétaire général de l'Anatc, Sa Majesté Mfumu Difima Ntinu

des chefs coutumiers ; (...) la réunion qu'ils projettent n'engage nullement les autorités coutumières de la RDC, sous quel que motif que ce soit », avait-il avisé. Appuyant la lettre du ministre Banamuhere, Mwami Munongo et Mfumu Difima signalent, dans

un communiqué conjoint, qu'en dépit de l'avertissement du ministre, « de faux chefs coutumiers bien identifiés au nombre de deux, poursuivent leurs activités subversives au nom des chefs coutumiers, portant ainsi gravement atteinte aux pres-

crits de la loi fixant le statut des chefs coutumiers ». Déjà, avertit l'Anatc, « une procédure pénale vient d'être engagée au niveau des instances compétentes pour que les auteurs de ces actes subissent la rigueur de la loi ».

Lucien Dianzenza

COUPE DE L'UNIFFAC

La RDC U17 accroche le Congo Brazzaville pour la médaille d'argent

L'édition 2016 de la Coupe de l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale (Uniffac) a connu son épilogue, le 31 juillet, au stade Alphonse-Massamba-Débat de Brazzaville, avec le match à égalité d'un but partout entre les Léopards U17 de la RDC et les Diables rouges U17 du Congo Brazzaville.

L'issue de cette rencontre considérée comme la finale de cette compétition a déterminé le classement de la compétition. Pour cette rencontre, le sélectionneur de la RDC U17 Éric Tshibusu fait confiance au gardien de but de Mobaélua Nathan, et dans le champ Kiso Rodrick, Shimuna Djanny, Longomo Shadrack, Ebene Mardoché, Mawawu Ortinel, Kadiwaku Michée le capitaine, Luzayamo Andy, Ideda Héritier, Nsingi Plamedi et Kiso Thierry. Six joueurs ont débuté sur le banc des remplaçants ; il s'agit de Kapinga Chris, Wagan Dieudonné, Bakasu Joseph, Ngalina Michée, Kimvuidi Karim, Mulamba Victor.

Les Diablotins rouges ont été les premiers à ouvrir la marque à la 10e minute par Langa Lesse Bercy. Mais les

poulains d'Éric Tshibusu sont revenus à la marque à la 20e minute sur penalty transformé par Ebene. Et ce dernier a raté l'occasion de permettre à la RDC de prendre de l'avantage au tableau d'affichage en loupant un deuxième penalty accordé aux Léopards U17 à la 24e minute. C'est donc sur ce score d'un but partout que la partie s'est achevée, car il n'y pas eu d'autres buts au terme d'une deuxième période équilibrée entre les deux équipes. Avant cette rencontre, les joueurs d'Éric Tshibusu avaient fait sensation, le 30 juillet, contre les Lionceaux indomptables du Cameroun. Menés jusqu'à trois buts à zéro après 25 minutes de jeu, ils avaient réussi à revenir à la hauteur des jeunes camerounais avant la fin de la première période. Stephen Zobo (2e et 14e minute) et James Eto'o (à la 25e minute) avaient marqué pour le Cameroun. Mais Shadrack Longomo (34e minute), Sadoc Mutayiya (37e minute) et Andy Luzayamo (39e minute) avaient permis aux Léopards de revenir dans le match. C'est encore Andy Luzayamo qui avait marqué le but du break à la 48e minute,

signant un doublé important et permettant à la RDC de s'offrir une victoire précieuse. L'on rappelle qu'avant ce succès exceptionnel, la RDC avait laissé filer sa chance de remporter peut-être ce tournoi en perdant le 28 juillet face au Gabon par un but à deux. Thierry Kiso réduisait l'écart pour les jeunes Léopardeaux de la RDC à la 65e minute, alors que les jeunes Panthères du Gabon avaient déjà pris de l'avance au tableau d'affichage par le biais de Fahd Nzengué (24e minute et 31e minute sur penalty). L'on rappelle que la RDC avait débuté le tournoi en trombe en laminant le Tchad par sept buts à un, le score le plus lourd de la compétition.

L'équipe RD-congolaise finit la compétition en deuxième position avec un total de sept points, derrière le Congo-Brazzaville qui s'offre le trophée du tournoi avec huit points. Le Cameroun prend la troisième place avec également sept points, mais un goal différence désavantageux par rapport à celui de la RDC. La Gabon a pris la quatrième place avec six points, devant le Tchad (0 point).

Martin Enyimo

INTERVIEW. ÉRIC TSHIBASU

« L'objectif avec la sélection U17, c'est d'abord l'apprentissage »

Les Léopards U17 de la RDC ont terminé en deuxième position, pour leur première participation à un tournoi international, précisément au tournoi de l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale (Uniffac) à Brazzaville.

Après leur première sortie éclatante (victoire 7-1) sur le Tchad, ils ont perdu leur deuxième match contre



Éric Tshibusu au milieu du staff de la RDC U17 à Brazzaville

le Gabon (1-2). Le sélectionneur de la jeune sélection RD-congolaise, Éric Tshibusu, a accordé un petit entretien aux Dépêches de Brazzaville après cette défaite. Car la RDC a battu le Cameroun (4-3) avant d'accrocher le Congo Brazzaville, pays hôte du tournoi. Voici les propos d'Éric Tshibusu après le match contre le Gabon.

Les Dépêches de Brazzaville : Votre avis après la défaite contre le Gabon et par rapport à la suite de la compétition ?

Éric Tshibusu : Oui, nous avons

fait une bonne prestation, surtout à la deuxième mi-temps, mais nous avons été très vite handicapés par un but sur une erreur et un penalty injustement accordé. Les jeunes ont raté beaucoup d'occasions franches. Mais c'est normal puisque l'équipe n'existe que depuis une semaine. C'est déjà superbe ce qu'ils font.

LDB : Et le prochain match ?

ET : On est là pour apprendre, donc, on va continuer ainsi. C'est dur, car on est des compétiteurs, mais c'est des U17. On est là pour leur apprentissage avant tout. Le prochain match, c'est le Cameroun, un habitué, on n'a rien à perdre.

LDB : Comment entrevoyez-vous la suite de ce projet des U17 que la Fécofa met de plus en plus en lumière ?

ET : On espère que, quel que soit le résultat à l'issue de ce tournoi de l'Uniffac, ce projet ne sera pas tué. C'est vraiment le souhait ardent.

M.E.

NOUVELLES TECHNOLOGIES

La cellule économie numérique de la chambre consulaire bientôt opérationnelle

Le lancement de la cellule économie numérique de la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers de Pointe-Noire (CCIAM) a lieu le 4 août à ladite chambre en présence du directeur de cabinet du ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'Économie numérique et de la Prospective, des représentants d'entreprises et des invités.

L'offre développée en partenariat avec le DSI Club Congo (Directeur des systèmes d'information du Congo) vise à donner aux entreprises congolaises les moyens de profiter pleinement du potentiel de croissance et de développement offert par les technologies de l'information et de la communication. Cette ambition qui court jusqu'à l'horizon 2019 sera sous-tendue par deux programmes: le Digi Pass (Passeport pour l'économie numérique) qui va aider les entreprises à rattraper leur retard dans l'utilisation des TIC afin de gagner en efficacité et le Digital Days (Rendez-vous de l'économie numérique), occasion d'échanger sur le couple TIC et performance de l'entreprise et la création de valeur par les technologies de l'information. Dans un contexte d'évolution permanente renforcée par la crise, les entreprises doivent s'adapter et innover tout en faisant des économies. Plus que jamais, les DSI sont mis à



La chambre consulaire de Pointe-Noire/ crédit photo «Adiac»

contribution pour transformer l'entreprise, créer de nouveaux services et rationaliser les infrastructures et les applications existantes. Le DSI Club Congo s'attelle à cette dynamique pour assurer la performance des entreprises congolaises en contribuant à transformer les systèmes d'information en levier de création de richesses. La signature du partenariat engageant les deux animateurs de cette nouvelle structure va clôturer la cérémonie.

En tant qu'organisme public d'appui aux entreprises, la chambre consulaire a toujours rempli ses objectifs, à savoir représenter, accompagner, informer, former et mettre en réseau les entreprises affiliées. Elle est actuellement engagée dans un programme de compagnonnage consulaire avec la Chambre de commerce et d'industrie de Nantes Saint-Nazaire et la chambre de métiers de Loire Atlantique en France.

Hervé Brice Mampouya

11^E ÉDITION DES 15 KILOMÈTRES

Mvou-Mvou à l'honneur cette année

La 11^e édition du cross populaire dénommée «Les 15 kilomètres de Pointe-Noire» se déroulera le 7 août prochain. Cette année, c'est l'arrondissement 2 Mvou-Mvou qui aura l'honneur d'abriter cet événement tournant organisé par le conseil départemental et municipal de la ville pour annoncer les couleurs de la fête nationale du pays.

Ce cross populaire devenu national et international avec la participation des athlètes de plusieurs départements du pays et des étrangers, en particulier des expatriés, est une activité prélude au semi marathon international de Brazzaville que le président de la République lance chaque 14 août dans le chef lieu du département qui abrite la municipalité accélérée ainsi que les festivités de la célébration de la fête nationale.

Les 15 kilomètres sont une manière pour le conseil, de permettre aux athlètes de se mettre en condition pour affronter ce marathon qui se déroulera cette année à Madingou chef lieu du département de la Bouenza, mais aussi une manière d'annoncer les couleurs de la fête nationale dans la ville de Pointe-Noire.

Cette année la compétition aura pour point de départ et d'arrivée le marché de la foire, situé entre les ronds-

points Guenin et Saint Jean-Baptiste, avec un parcours de 15 kilomètres qui concernera 5 arrondissements de la ville. Ainsi, outre Mvou-Mvou, les arrondissements 1 Emery Patrice Lumumba, 3 Tié-Tié, 4 Loandjili et 5 Mongo Mpoukou vont aussi recevoir les athlètes.

Selon les statistiques fournies par Disso Bakonga, secrétaire général de la mairie de Pointe-Noire, président du comité d'organisation de cette compétition, 358 athlètes se sont inscrits pour y participer. Mais ce nombre, a-t-il précisé, pourrait être revu à la baisse après les examens médicaux. Le chiffre définitif des participants dépendra donc des résultats obtenus lors des visites médicales des athlètes qui se feront dans la semaine, car pour le président du comité d'organisation, «ne peuvent courir que ceux qui sont en bonne santé.»

Les 15 kilomètres n'étant pas seulement la fête des athlètes, mais de tous les ponténégrins, Disso Bakonga a invité la population à ovationner, encourager et soutenir les athlètes tout au long du parcours. Et cela, dans la paix et le calme. «Cette compétition est aussi une occasion de visiter les voiries qui ont été aménagées», a-t-il dit avant d'assurer: «Toutes les dispositions sont prises pour que la fête soit belle.»

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

IMPRIMERIE * DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

✉ imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



LOISIRS

Une foire culturelle ouvre ses portes à Brazzaville

Dénommée « Holydays foire », cet événement qui est à sa première édition est l'œuvre de Younes Levy Ambvouli, président du bureau exécutif national de la Dynamique pour le renouveau en partenariat avec le ministère de la Culture et des arts. Lancée le 1er août, au stade Félix Eboué, la foire culturelle fermera ses portes le 15 octobre prochain.

Pour agrémenter la foire, les organisateurs ont prévu des jeux pour les grandes personnes mais aussi pour les enfants. Pour les grandes personnes, on peut entre autres citer : le Ngola, le jeu de dame et le scrabble. Quant aux enfants, ils trouveront, le toboggan, la balançoire, les bébés foots, ... Il y aura aussi un espace dédié à l'exposition culturelle, avec les peintres, sculpteurs et artisans... Sans oublier une zone dédiée aux entreprises et commerçants pour expédier leurs produits. Enfin, il y aura une zone dédiée aux

particuliers pour les restaurants et autres débits de boissons.

Cette foire est, en effet, le relais de celle (multisectorielle) qui se déroule actuellement au Palais des congrès, mais avec un peu de la valeur ajoutée. 140 stands sont implantés dans l'enceinte du stade Félix Eboué, dont près de 70 appartiennent aux entreprises, 18 stands podiums et près de 60 stands bars-restaurants.

Younes Levy Ambvouli, pense que l'idée de monter cette foire en partenariat avec le ministère de la Culture est née du constat selon lequel, au Congo, l'année charnière entre deux éditions du Festival panafricain de musique (Fespam), donne l'impression que la culture n'existe pas. La foire culturelle du stade Felix Eboué permettra aux jeunes talents, et aux artistes de mettre en

exergue leur savoir-faire par de diverses prestations. C'est aussi un espace pour les comédiens de s'exprimer, ainsi qu'à ceux qui vont exposer et vendre leurs produits. Le manque de loisirs pour la détente pendant les grandes vacances est également l'une des raisons de la création de cette foire.

Quant à la particularité de cette foire, Younes Levy Ambvouli pense que les différentes foires qui existent au Congo ont un caractère soit commercial, soit de kermesse, alors que « Holydays foire » dispose d'un peu de tout. Parmi les exposants il y a des peintres, des potiers, des sculpteurs, des artisans, tous les acteurs scéniques de la culture, des ballets traditionnels, de la musique tradi-moderne, moderne et des slammeurs. Il y aura également des prestations scéniques ainsi que des défilés



Younes Levy Ambvouli devant les stands expliquant le bien-fondé de la foire culturelle de mode tous les vendredis, samedis et dimanches. C'est donc une innovation, a déclaré l'organisateur. Et de lancer le message ci-après : « Nous venons de faire quelque chose qui auparavant n'existait pas. Nous demandons aux gens de nous accompagner, en venant constater ce qui est fait et faire des propositions car aucune œuvre humaine n'est parfaite ».

Bruno Okokana

MUSIQUE

Dany Danilo explose le karaoké bar Les Diplomates

C'est au cours d'une prestation scénique dénommée « Concert en blanc » donnée le samedi 30 juillet, que Dany Danilo a explosé le Karaoké bar Les Diplomates plein comme un oeuf.



Dany Danilo et ses artistes en pleine exhibition de la danse « gorille »/crédit Adiac

Le concert donné par Dany Danilo, s'inscrit dans le cadre de la présentation du volume 1 de son album Règlement intérieur. Sept (7) titres constituent le premier volume de cet opus qui en compte quinze (15).

Ce sont ces sept (7) titres qui ont constitué le répertoire musical de ce concert. Très brillant sur scène, Dany Danilo a plongé le public dans une ambiance sans pareille de 23h à 3h du matin. Le public qui a vibré au rythme de la rumba et du makossa, a savouré des chansons

comme Mela (titre phare du volume 1) ; La vie est un combat ; Mama ; Souza Vangou ; Valeur absolue et Vitamine.

Dany Danilo a joué également le générique de son album, mais contenu dans le volume II. Il faut supporter, c'est le titre de ce volume qui a surexcité les mélomanes avec « la danse du gorille » mise en musique par les talentueuses danseuses comme Kerrygool, Cecilia, Elodie, Raïssa et Agath.

« Ce concert a été super par rapport à tous ceux que j'ai

déjà livré. Je sors de là satisfait ainsi que le public. Toutes les chansons ont explosé le public sans parler de ma nouvelle danse « la danse du gorille ».

Les danseuses ont été exceptionnelles », a déclaré Dany Danilo à l'issue de ce concert. Ce concert a été une autoproduction de l'artiste musicien lui-même, qui a été l'alpha et l'oméga de cette soirée musicale. Entre temps, il promet de revenir sur scène au mois de décembre pour la présentation générale de son album Règlement intérieur avec en prime la mise sur le marché du volume II de cet opus. Ce volume, qu'il juge de « volume jaloux » est constitué de 8 titres, contrairement au volume I qui en compte 7 et comportera des chansons phares. Le volume I de l'album Règlement intérieur a été vendu séance tenante, a-t-on constaté.

Rappelons que peu avant la montée sur scène de Dany Danilo, maître Ange, spécialiste en kungfu, a fait une belle prestation avec ses élèves sur le podium suivie des jeunes artistes du groupe Les Flyboys, avant que Bonheur ne jongle avec le feu au grand étonnement de tous. Enfin est monté au créneau l'humoriste international Kapso qui a fait éclaté de rire tous les spectateurs.

B.Ok.

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE LIGUE 1

Pigeon vert ne s'est pas présenté

Le club de Pointe-Noire devrait se mesurer à Inter club le 1er août au stade Alphonse-Massamba-Débat pour le compte de la 27ème journée. Pigeon vert n'est pas arrivé, donc battu par forfait.

À l'heure du coup d'envoi de la deuxième rencontre du jour : Inter club-Pigeon vert, pas un seul joueur de l'équipe de la ville océane, pas d'encadreurs techniques non plus. Le constat est clair : Pigeon vert n'a pas effectué le déplacement de Brazzaville. Comme le règlement le prévoit, il fallait donc constater le forfait. Ainsi, les militaires de l'Inter club ont foulé l'aire de jeu. Après quinze minutes, Pigeon vert est alors déclaré vaincu par forfait. Selon certaines sources proches du club, Pigeon vert n'a pas fait le déplacement de Brazzaville parce qu'il n'était informé de la programmation de la 27ème journée. Une justification battue en brèche par d'autres. Puisque la Fédération congolaise de football avait informé tous les clubs en temps opportun. C'est par ailleurs la fédération qui se charge du déplacement des équipes d'une ville à une autre. L'absence de Pigeon vert à Brazzaville pour ce match est peut-être liée à autre cause.

L'autre rencontre, la toute première de la 27ème journée, a opposé Etoile du Congo à Munisport. Cette équipe de Pointe-Noire a au moins fait le déplacement. Le match n'a pas eu de surprise. Les Stelliens favoris sur le papier se sont imposés sur le terrain dans une rencontre où ils se sont montrés largement dominateurs. Dès la première période, en effet, Etoile du Congo menait 4 à 0. L'une des nouvelles recrues du club, Tsika Makosso, a inscrit à lui seul les quatre premiers buts de l'Etoile. Une bonne nouvelle pour les Stelliens quand on sait que ses attaquants vedettes comme Saira Issambet, Gède Baleketa, Giovanni Ipami dit Etiopa sont indisponibles... Sans trop forcer, Etoile du Congo a inscrit son 5ème but du match à la seconde période. 5 à 0 score finalement.

Cette 27ème journée se poursuivra le 3 août à Pointe-Noire. Nico-Nicoy recevra Saint Michel de Ouenzé et La Mancha sera face à Patronage Sainte-Anne. C'est le 4 août à Brazzaville que cette journée prendra fin par des rencontres qui mettront aux prises la Jeunesse sportive de Poto-Poto à V Club Mokanda et Tongo FC aux Jeunes Fauves. Les matches Kondzo-AS Kimbonguela, AS Cheminots-jeunesse sportive de Talangai, AC Léopards-Association sportive Ponténégrine puis Cara-Diables noirs sont reportés en raison des demi-finales de la Coupe du Congo.

Rominique Nerplat Makaya